

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2024

61X24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA CLEF DES CHANTS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

LA CLEF DES CHANTS - n°11 lot les Cardelines 13170 Les Pennes Mirabeau

- Siret : 40012766800012 - représentée par son président, monsieur Alain Maccari, dont l'objectif est la diffusion de spectacles (théâtre, chants), auprès des seniors de la commune ou des communes environnantes, et auprès de tous les publics, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association une subvention pour un montant de 1500€.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « La clef des chants » pour un montant de : 1500€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL